

GROUPE DE TRAVAIL
“COOPERATION TERRITORIALE ET STRATEGIES MACROREGIONALES”
PLAN D’ACTION 2019-2020

I-Introduction et contexte

Le groupe de travail “Coopération Territoriale et Stratégies Macrorégionales” est de nature transversale. Il porte notamment, sans être sectoriel pour autant, sur des problématiques qui sont d’intérêt général pour les régions méditerranéennes et qui soulèvent des enjeux reliés à l’avenir de la gouvernance méditerranéenne. Il souligne en outre le rôle que les organisations territoriales, les autorités et les parties prenantes devraient avoir dans cette gouvernance.

À travers ce groupe de travail, l’intention fut et demeure l’évaluation de la faisabilité et la promotion d’une stratégie intégrée en Méditerranée dans une perspective de long terme, ainsi que les interactions avec toutes les formes de coopération dans la zone. À cet effet, la Commission Interméditerranéenne travaille depuis plusieurs années sur des documents politiques à ce sujet (ex: Déclarations, le document politique de MarinA-Med) et des feuilles de route spécifiques pour les stratégies macro-régionales et maritimes en Méditerranée. Cette feuille de route a été conçue comme un document ajustable présentant un chemin possible à suivre avec des concepts et des principes clés. La feuille de route a contribué au recentrage des réflexions sur la gouvernance et à leur mise en avant sur l’agenda et de des débats euro-méditerranéens, notamment en proposant une approche graduelle et à “géométrie variable”. Dans ce sens, la CIM a, par le passé, promu de nombreux débats (ex: séminaires, sessions liés à ses événements et projets statutaires, les journées de la Coopération Méditerranéenne etc.) et construit des alliances avec des acteurs clés de la Méditerranée.

La feuille de route est en cours d’application en partie à travers des stratégies émergentes et des initiatives dans la Méditerranée (EUSAIR, WESTMED...). Néanmoins, la CIM doit continuer la promotion de son approche de stratégie intégrée - qui n’est toujours pas une réalité - à destination des institutions européennes et des organisations nationales, mettant l’accent sur le besoin de coordination parmi les initiatives existantes et émergentes, les programmes etc et promouvant sa valeur ajoutée potentielle, qui pourrait justifier son adoption.

En outre, à l’échelle de l’UE, les années 2019 et 2020 sont cruciales pour négocier les programmes de coopération de la période 2021-2027. La Commission a proposé de supprimer la composante maritime des programmes transfrontaliers et s’interroge sur les futurs périmètres des programmes Interreg et de voisinage en Méditerranée. Les montants des enveloppes pour la CTE transfrontalière sont basés sur la règle contestée de la population présente à moins de 25 km de la frontière. Les incertitudes et négociations devraient se poursuivre jusqu’à début 2020, alors que le travail sur le contenu des prochains programmes s’engage en 2019. Ce contexte rend nécessaire un partage des points de vue des régions méditerranéennes et l’identification de positions communes entre elles qui devront être portées à la connaissance des relais de lobbying à Bruxelles (comité des Régions, Parlement...).

Il y a d’autres concepts essentiels qui nécessitent d’être développés et poussés dans le cadre de gouvernance méditerranéen comme la possible adaptation des méthodologies et des concepts de la Politique de Cohésion à la Politique de Voisinage. Ce travail fut initié il y a quelques années par le rapport de l’ARLEM sur une “Politique de Cohésion pour la Méditerranée” dirigé par la CIM. Ceci inclue une réflexion sur le futur de la coopération territoriale dans l’intégralité du bassin méditerranéen dans le contexte de la révision de la Politique de Voisinage de l’UE à l’approche de la période de programmation post-2020.

Enfin, une coopération territoriale décentralisée et renforcée entre nos régions, une coopération sud-sud et les processus de décentralisation dans les pays du sud de la Méditerranée ont été parmi les domaines de travail développés en priorités durant les derniers mandats. Le groupe de travail doit continuer à donner l'élan à des actions en lien avec ces priorités.

Dans ce contexte, les deux co-présidences du groupe de travail, Catalogne et Région Sud, continueront la gestion des activités spécifiques du groupe de travail, avec le soutien du Secrétariat de la CIM, afin que chaque activité puisse être appliquée de la manière la plus efficace et participative possible. En outre, la participation active des membres de la CIM représentera un atout majeur pour générer du progrès et du succès.

Le présent plan d'action est conçu comme un document cadre qui pourra être plus amplement ajusté pendant le mandat, sur la base de nouveaux besoins.

II-Objectif général

Étudier, analyser et mettre en pratique les suggestions et actions concrètes qui peuvent contribuer à améliorer la gouvernance et la coopération territoriale en Méditerranée tout en améliorant le rôle des régions et des organisations territoriales.

III-Domains de travail spécifiques, résultats attendus et actions prioritaires

Conformément avec le plan de travail 2017-2018 et pour assurer un suivi efficace, le plan 2019-2020 du groupe de travail "Coopération Territoriale et Stratégies Macro-régionales" s'appuiera sur les domaines de travail suivant dans le cadre des son objectif général.

DOMAINE DE TRAVAIL 1: Promouvoir la gouvernance méditerranéenne à travers la conceptualisation et le développement d'une approche macrorégionale et par bassin en Méditerranée.

Principaux résultats attendus:

- A. Un plus grand intérêt des acteurs territoriaux Euro-Med (publics et privés), l'impulsion des États-membres méditerranéens et l'engagement en faveur de stratégies émergentes et de l'amélioration de la gouvernance en Méditerranée.
- B. Mise en oeuvre et monitoring d'actions de soutien structurées pour la gouvernance méditerranéenne dans le cadre des programmes et projets européens.
- C. Des réflexions politiques et techniques ou des initiatives concernant les migrations et le rôle des régions en Méditerranée pour contribuer au travail global de la CRPM et des programmes de coopération sur la Migration.

Les activités pouvant contribuer à atteindre ces objectifs pendant le présent mandat:

- ❖ Continuer à alimenter les déclarations politiques de la CIM et de la CRPM avec des rélections sur les stratégies émergentes (avant chaque réunion politique de la CIM)
- ❖ Soutenir l'avancée des travaux sur les données massives (Big Data)
- ❖ Coopération stratégique et opérationnelle avec la DG MARE et le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée sur la mise en oeuvre et la possible extension de l'initiative maritime WEST MED à tout le bassin méditerranéen (en tant que première étape our expérience pilote vers une macro-région dans cet espace – en complément d'EUSAIR et de futures stratégies émergentes).
- ❖ Monitoring et capitalisation des aspects de gouvernance de EUSAIR (exemple d'activités pouvant être développées avec la Task Force adriatique-ionienne de la CRPM: monitoring des 4 pilliers et forums, coordination avec le régions participantes et la DG MARE et la DG REGIO lorsque nécessaire. Synergies sur des initiatives de coordination avec des acteurs tels que le Secrétariat de l'initiative adriatique-

ionienne et l’Euro-Région Adriatique-Ionienne, les associations universitaires, les villes, les chambres de commerce)

- ❖ Contribution aux réflexions sur la gouvernance du projet plateforme – PANORAMED- lié à l’axe 4 du programme Interreg MED, pour exploiter le potentiel des réflexions politiques de la CIM ainsi que les résultats des projets horizontaux et modulaires de l’UE dans lesquelles elle est impliquée, des projets d’autres programmes, des projets précédents etc. (exemples d’activités: organisation de sessions conjointes, contribution aux travaux de PANORAMED en tant que partenaire associé etc.)
- ❖ Synergies concernant l’avenir des stratégies macro-régionales et de bassin-maritime en Méditerranée avec le Comité Économique et Social le Comité des Régions (exemples d’activités: coordination et accord sur des messages communs)
- ❖ Contribution aux futurs rapports du Parlement Européen et de la Commission Européenne concernant les macro-régions et les stratégies de bassin-maritime affectant la Méditerranée. Cela impliquerait une participation aux travaux de réflexion du groupe “mer, îles, fleuves et zones côtières” (SEARICA) du Parlement Européen - s’il est reconduit- sous l’angle des stratégies macro-égionales et de bassin-maritime en Méditerranée (exemples d’activités: contribution à des consultations, participation ou co-organisation d’évènements).
- ❖ Collaboration avec la Task Force Macro-Région de la CRPM (apportant une expertise méditerranéenne pour la préparation de documents politiques et techniques, de recommandations pour la mise en oeuvre des stratégies macro-régionales et de bassin-maritime basée sur les pratiques des régions, la participation à des rencontres et des ateliers organisés en collaboration avec la DG REGIO et/ou Interact).
- ❖ Réunions spécifiques avec des autorités nationales des pays méditerranéens pour sensibiliser aux stratégies émergentes et à leur valeur ajoutée en vue d’une stratégie intégrée.
- ❖ Soutien aux réflexions de la CIM et de la CRPM concernant l’avenir de la Coopération Territoriale dans la période après 2020 et la relation avec la gouvernance et les stratégies macrorégionales et de bassin-maritime (échange d’idées durant les réunions et séminaires, exploitation des atouts de la participation des régions de la CIM qui font autorité pour la gestion de ces types de programmes.
- ❖ Promotion et transmission des réflexions de la région méditerranéenne concernant la gestion des flux migratoires auprès de la Task Force migration de la CRPM (avec un accent sur l’intégration, la réception et la coopération avec les pays d’origine) et les ajuster aux débats globaux sur la gouvernance et les stratégies and make them fit in the global debates about governance and strategies (ex: promouvoir les échanges des régions méditerranéennes sur ces sujets entre les réunion de la Task Force migration de la CRPM et soutenir les positions conjointes pour les messages politiques, organiser des débats dans le Groupe de Travail ou au sein du Bureau Politiaue/ de l’Assemblée Générale de la CIM, promouvoir la réponse aux questionnaires et projets lancés par la CRPM, la CIM et d’autres organisations, capitaliser les réflexions sur la migration en relation avec les stratégies émergentes, promouvoir des projets comme MIPEX R etc).

DOMAINE DE TRAVAIL 2: Accroître et améliorer la coordination avec les assemblées et réseaux des organisations méditerranéennes, pour promouvoir les synergies entre différentes approches stratégiques de la gouvernance (incluant les stratégies macro-régionales et de bassin-maritime ou la politiaue de cohésion pour la Méditerranée), et pour développer des projets conjoints et des réflexions sur l’avenir de la coopération territoriale.

Principaux résultats attendus:

- A. ARLEM – Participation constante aux travaux de l’Assemblée plénière et de la Commission pour le développement territorial durable
- B. Union pour la Méditerranée - Amélioration de la coordination avec le SG et le Secrétariat de l’UpM.
- C. Lancement et soutien de la mise en oeuvre de l’Alliance de Coopération Méditerranéenne, notamment à travers la nouvelle Task Force de la CIM qui lui est dédiée

- D. Une coordination améliorée avec d'autres réseaux d'acteurs méditerranéens, incluant des projets de coopérations conjoints : : Arco Latino, Med Cities, Unimed, Euro-regions (ex : Pyrénées-Méditerranée et Région Adriatique-Ionienne Euro-region), AI-NURECC, COPPEM, ASCAME, IEMed, Institut de la Méditerranée, Centre for Mediterranean Integration – CMI, FAL, UNDP, UNEP MAP, Plan Bleu, MEDPAN etc.
- E. Cités et Gouvernements Locaux Unis – participation active au Conseil Politique et forums sur les problématiques méditerranéennes pertinentes.

Les activités pouvant contribuer à atteindre ces objectifs pendant le présent mandat:

- ❖ Des contacts réguliers et une coordination avec le Secrétariat Général de l'UpM et les vice-secrétaires sectoriels et les divisions pour le suivi et le renouvellement potentiel du Mémoire d'Accord de la CRPM, CIM et le Secrétariat de l'UpM.
- ❖ Participation de la CIM et du Secrétariat de l'UpM dans les réunions appropriées et les forums, synergies potentielles concernant les initiatives et projets spécifiques, etc. (en coordination avec le reste des groupes de travail de la CIM)
- ❖ Participation aux activités afférentes de la CGLU et contribution aux déclarations politiques et aux publications.
- ❖ Suivi des synergies avec Med Cities en relation avec le Mémoire d'Accord signé en 2016
- ❖ Suivi des synergies avec le Centre pour l'Intégration en Méditerranée en lien avec le Mémoire d'Accord signé en 2015
- ❖ Coordination, échange de points de vue, expériences et rencontres avec d'autres réseaux (Euro-Région Pyrénées-Méditerranée, Euro-Région Adriatique-Ionienne, AI-NURECC, Arco Latino, ASCAME, Unimed, MED PAN etc.) et de potentiels plans d'action/projets/ initiatives conjoints etc.

DOMAINE DE TRAVAIL 3 : Développer une activité de soutien et de surveillance pour la Politique de Voisinage ainsi que des outils de coopération territoriale disponible dans le bassin, tout en soutenant l'émergence d'une "Méditerranée de projets", une coopération sud-sud décentralisée et la décentralisation dans les pays de la rive sud de la Méditerranée.

Principaux résultats attendus:

- A. Suivi de ce plaidoyer dirigés vers la Politique Européenne de Voisinage en faveur d'une meilleure inclusion et d'un meilleur rôle pour les autorités régionales et locales des deux bords.
- B. Coordination effective avec les Secrétariats et les autorités de gestion des principaux programmes de coopération méditerranéens concernant la préparation de la prochaine période de programmation et la présentation des projets à de prochains appels.
- C. Promotion des activités de coopération décentralisée, particulièrement les initiatives de renforcements des capacités et le jumelage institutionnel entre les autorités locales et régionales en Méditerranée.

Activités:

- ❖ Monitoring global de la mise en oeuvre de l'Instrument Européen de Voisinage et de l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de l'Instrument Instrument de voisinage, de développement et de coopération sur les rives sud de l'UE et des opportunités pour les autorités locales et régionales
- ❖ Lobbying auprès de la DG Regio pour maintenir les spécificités du programme IEV Med dans la prochaine période 2021-2027 afin de permettre la participation effective de partenaires du Sud.
- ❖ Suivi des négociations sur l'avenir des programmes Interreg et IEV en Méditerranée, identification de positions communes aux Régions de la CIM et lobbying afin de porter ces positions.

- ❖ Suivi et capitalisation du rapport de l'ARLEM sur une Politique de Cohésion pour la Méditerranée (mise en oeuvre et adaptation de la méthodologie, des concepts et outils de la Politique de Cohésion Méditerranéenne de l'UE, dans les relations avec PEV et Euromed, les aspects concernant l'approche de décentralisation dans la PEV)
- ❖ Monitoring spécifique de la mise en oeuvre et de la capitalisation de l'IEV CTF MED et des programmes transnationaux comme MED, ADRION, BALKAN-MEDITERRANEAN 2014-2020, mais aussi d'autres programmes de coopération dans la zone Méditerranéenne (notamment des programmes transfrontaliers, des programmes de coopération interrégionale et IPA, IEV CTF) et des programmes liés la coopération régionale avec la nouvelle PEV. Développement de réflexions sur l'avenir de ces programmes (en lien avec le point souligné à ce sujet dans le domaine de travail 1).
- ❖ Présentation des projets clé pour la CIM-CRPM aux appels à propositions des principaux programmes de coopération en Méditerranée et soutien aux propositions des membres de la CIM, en essayant d'accroître l'implication des partenaires du sud (dans les programmes et les projets).
- ❖ Renforcement des relations avec les DGs DEVCO, NEAR, REGIO et MARE de la Commission Européenne.
- ❖ Amélioration du contact avec les Etats-membres de la Politique Européenne de Voisinage au sud et renforcement des relations avec les délégations du SEAE et de la Commission Européenne dans les pays du Sud de la Méditerranée (la Tunisie, le Maroc, l'Algérie en priorité)
- ❖ Poursuite de la capitalisation (entamée avec quelques inventaires précédents) des expériences de coopération avec des autorités locales et régionales liés au politiques propres aux régions cotières de la Méditerranée, le développement territorial intégré et l'administration publique d'excellence.
- ❖ Suivi de l'action pilote pour le renforcement des capacités pour le développement territorial intégré dans le sud de la Méditerranée et dans le cadre du réseau PLATFORMA avec la Commission Européenne (analyse des besoins, guide, formation)
- ❖ Poursuite du suivi du développement potentiel d'un projet ARLEM sur le développement urbain/territorial intégré pour la mise à disposition de services de qualité pour les citoyens (formation pour les élus et les fonctionnaires des administrations publiques régionales et locales des pays de la rive sud de la Méditerranée). Le projet pourrait être déposé pour classification par l'UpM durant le mandat.
- ❖ Développement de réflexions vers une possible installation d'une branche sud de la plateforme territorial de la PEV pour accroître le soutien à la mise en oeuvre de : la PEV et les objectifs de l'UpM qui lui sont liés, les politiques de l'UE et des ARL ayant un impact sur le terrain (en cohérence avec les recommandations de la CIM sur la territorialisation de la PEV).
- ❖ Soutien d'autres initiatives concernant le renforcement des capacités et la décentralisation et monitoring des processus de décentralisation en Méditerranée (eg: promotion de l'intervention par les régions du sud de la CIM dans certains débats lors des séminaires, élaboration d'un rapport sur l'élargissement de la CIM incluant des informations sur les processus de décentralisation et les relations en cours avec l'UE et la CIM).
- ❖ La contribution des régions méditerranéennes aux activités et réflexions du groupe "Coopérations Externes" concernant la coopération décentralisée et le développement et les débats liés à l'agenda du développement, les ODD etc.

IV – Organisation et calendrier

Le groupe s'organisera de la manière suivante, à travers:

- ❖ Des rencontres en direct (pour optimiser l'Agenda de la CIM et des solutions réciproques), des échanges en ligne, une coordination par e-mails.
- ❖ Coordination avec les Secrétariats de la CRPM et de la CIM, le travail des commissions inter-géographiques inclus (notamment pour la Task Force de la CIM sur les Macro-Régions et la Stratégie Adriatique-Ionienne,

l'intergroupe "Coopérations Externes" de la CRPM, la Commission Balkans-Mer Noire, et les dimensions de voisinage).

- ❖ Coordination avec d'autres groupes de travail sectoriels de la CIM sur des sujets et initiatives ayant à voir avec la coopération avec la rive sud et les relations avec les réseaux Euromed (par exemple Vasco de Gama en Méditerranée)
- ❖ Langues de travail : français et anglais, préférablement.
- ❖ Une typologie des experts régionaux serait appréciée (responsables de la Coopération Territoriale ou des Relations Internationales, des Affaires Méditerranéennes ou Européennes)

Chaque membre du groupe est responsable de ses dépenses de participation aux réunions en présentiel prévues préalablement. Cependant, exceptionnellement, il est possible que dans certains cas spécifiques ces coûts soient couverts par les budgets des projets européens (ex: dans le cas de rencontres parallèles).

Le groupe peut assigner à ses membres certaines tâches liées aux actions à mettre en oeuvre, en accord avec leur expertise et leur intérêt à contribuer aux succès des résultats, et à leur concentration la plus efficace. Dès que les activités spécifiques seront définies, les membres concernés pourront coordonner, particulièrement via l'internet, des vidéoconférences et des conférences téléphoniques. Chaque membre devrait essayer de développer des contacts utiles avec les experts extérieurs et les représentations institutionnelles déterminantes pour le succès des résultats. The group can assign to its members some tasks related to the actions to be implemented, in accordance with their expertise and their interest to contribute to the results achievement, and to focus in the most efficient manner. Once the specific actions are defined, members concerned can coordinate, particularly by the way of the Internet, videoconferences or telephone conference. Each member should try developing useful contacts with external experts and significant institutions representations for the results achievements.

Calendrier pour le groupe de travail (les réunions seront incluses dans le calendrier global disponible sur www.cpmr-intermed.org)

| | | |
|------|-----------|--|
| 2018 | Février | 14-15 – Réunion du Groupe de Travail Coopération Territoriale et Stratégies Macro-Régionales, en parallèle au Bureau Politique de la Commission Interméditerranéenne, Murcie (ES) 20-21 – 9 ^{ème} rencontre plénière de l'ARLEM, Le Caire (EG) |
| | Avril | 11-12 – CIM CRPM – Module de formation Platforma sur le développement territorial intégré, Casablanca (Maroc) 18-19 - Evènement de mi-mandat du programme Interreg MED, "Made in Med", Rome (IT) |
| | Mai | 16-17 – PANACeA - Evènement de Capitalisation et de développement communautaire, Monténégro (ME) |
| | Juin | 20-21 – InnoBlueGrowth - Séminaire de capitalisation et de développement communautaire – Surveillance Maritime, Athènes (EL) 28-29 - Assemblée Générale de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, Patras (EL) |
| | Septembre | 6-7 - Evènement "Nouvelles Initiatives au Sud de l'Europe et du bassin méditerranéen", INTERACT, Palerme (IT) |
| | Octobre | 17-19 - Assemblée Générale de la CRPM et Assemblées plénières des Commissions Géographiques, Funchal (PT) |
| | Novembre | 22-23 - Evènement de mi-mandat InnoBlueGrowth "Le Mode de Vie Bleu", Barcelone (ES) |
| | Décembre | 3 – West Med - Conférence des parties prenantes, Alger (DZ) 4-5 – PANACeA - Evènement de mi-mandat, Bruxelles (BE) |
| 2019 | Février | Journées MedCat 2019 |

| | | |
|--|-----------|--|
| | | 4 – Séminaire international sur “L’avenir de la région méditerranéenne: intégrer les stratégies pour un développement et une cohésion durable après 2020”, Barcelone (ES) - Lancement de l’Alliance pour la Coopération Méditerranéenne – Bureau politique de la CIM 5 – MedCat Partners Forum 26-27 – 10 ^e rencontre plénière de l’ARLEM, Séville (ES) |
| | Mars | 7-8 – Bureau Politique de la CRPM, Brest (FR) 25 – Union pour la Méditerranée - Evènement Economie Bleue |
| | Avril | 9-10 – Task Force sur l’Environnement de l’UpM 16-17 – InnoBlueGrowth - Séminaire de capitalisation et de développement communautaire - Interface Science-Politique-Pratique, Marseille (FR) |
| | Mai | 7 – Lancement des appels à projets horizontaux – Interreg MED, Marseille (FR) 13 – INTERACT MED – Groupe de recherche sur le Tourisme Côtier Durable, Palerme (IT) 14-15 - Conférence des parties prenantes de l’initiative WestMed et Hackathon, Palerme (IT) |
| | Juin | 5-6-7 – Convention sur le Tourisme Durable en Méditerranée (Projet Horizontal BleuTourMED), Barcelone (ES) 13-14 – Bureau Politique de la CRPM, Donegal (IE) 20-21 – Rencontre du Groupe de Travail Transports et Politique Maritime Intégrée, et Assemblée Générale de la CIM CRPM, Marseille (FR) 24-25 – Sommet des Deux Rives, Marseille (FR) |
| | Septembre | 19-20 – Evènement final InnoBlueGrowth, Bruxelles (BE) |
| | Octobre | 7-10 - EWRC + événements parallèles des projets - Bruxelles 8 – Évènement MedCoopAlliance à Bruxelles 14-16 – PANACeA - Evènement final, Málaga (ES) 16-18 - Assemblée générale de la CRPM et Assemblées plénières des Commissions géographiques - Palerme (IT) 17-18 – PANORAMED Innovation Camp – Barcelone (ES) 18 – ARLEM Commission Développement durable – Bruxelles (BE) 23 – 8 ^{ème} session du comité de pilotage OuestMed – Rabat (MA) 24 – Évènement Interreg MED |
| | Novembre | 5-8 – Ecomundo à Rimini avec ateliers PANORAMED et Communauté Interreg Med |

Autres rencontres possibles:

- Mission possible de la CIM dans les pays des Balkans et du Sud de la Méditerranée
- Mission possible dans les capitales méditerranéennes de l’UE concernant les stratégies macro-régionales
- Séminaire possible avec l’intergroupe SEARICA

IV- Annexes & documents d’intérêt

1. Rapport de l’ARLEM Report sur la Politique de Cohésion Policy pour la Méditerranée
2. Feuille de route pour les Stratégies Macro-Régionales et de Bassin-Maritime en Méditerranée
3. Documents concernant l’initiative West Med et EUSAIR
4. Documents politiques et techniques de la CIM et de la CRPM sur la migration

5. Déclarations et positions de la CIM et de la CRPM, incluant des réflexions sur la révision de la PEV et sur les Stratégies Macro-Régionales et de Bassin-Maritime.
6. Ebauche de propositions pour une future branche de la “Plateforme territoriale” de la PEV
7. Note conceptuelle pour un séminaire conjoint avec SEARICA
8. Note conceptuelle sur PANORAMED
9. Information sur la formation PLATFORMA
10. Information sur les projets

Tous ces documents sont disponibles sur le site de la CIM CRPM ou à la demande.